

Séance extraordinaire du 21 janvier 2019

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance extraordinaire le lundi vingt et un janvier deux mille dix-neuf à dix-sept heures cinquante, à la salle du comité de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Clément Genest et Janet Jones, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, Dominic Deslauriers, directeur général adjoint – développement durable, Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs, Vanessa Gosselin, attachée politique du Bureau de la mairie, et Marlyne Turgeon, secrétaire.

CE-2019-00-33**Adoption de l'ordre du jour**

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 21 janvier 2019.

CE-2019-00-34**Détermination de la date du prononcé de la décision concernant l'appel de la décision du comité de démolition autorisant la démolition des immeubles situés au 51, 57 ainsi que 61-63, rue Saint-Gilbert (secteur Lévis)**

[Document d'aide à la décision URBA-2019-037-R-1](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de fixer au 18 février 2019 à 18 h, au cours de la séance extraordinaire du conseil de la Ville, la date du prononcé de la décision concernant l'appel de la décision du comité de démolition rendue le 11 octobre 2018 autorisant la demande de démolition des immeubles situés au 51, 57 ainsi qu'au 61-63, rue Saint-Gilbert (secteur Lévis, lots 3 021 710, 3 020 053 et 3 021 712 du cadastre du Québec).

CE-2019-00-35**Levée de la séance**

La séance est levée à 18 h 15.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
